Mot d'ordre de notre Évêque

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **67 (1938)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Mot d'ordre de notre Evêque

Jeudi, 18 novembre, a eu lieu à Ste-Ursule la réunion des institutrices du canton. Son Excellence Monseigneur notre Evêque la présida avec sa bienveillance habituelle. Dans la salle régnait une atmosphère de sympathie et d'union qui mit tout le monde à l'aise.

La séance s'ouvrit par un compliment plein de délicatesse et d'à-propos, puis Monseigneur nous donna des directives précises et importantes.

Donnez à vos élèves des convictions profondes, nous dit-il d'abord. Ces convictions ce sont des principes bien établis, des idées maîtresses qui règlent la conduite et dirigent toute la vie. L'institutrice inculque ses principes à ses élèves dans les leçons de religion ; c'est un honneur pour elle de collaborer avec le prêtre dans cet enseignement essentiel. Elle doit donc expliquer très clairement le catéchisme et donner aux enfants des certitudes sur les vérités de notre foi. Mais, pour atteindre ce but, l'institutrice doit avoir elle-même des convictions profondes, être enthousiasmée par la beauté de notre religion. Alors, elle communique son ardeur à ses élèves et devient pour eux un exemple de vie chrétienne dirigée par une foi agissante.

Donnez à vos élèves la fierté d'être catholiques. Les Fribourgeois établis en pays protestant abandonnent trop facilement leurs pratiques religieuses. Le respect humain les paralyse ; ils n'osent pas faire passer leur foi dans leurs actes ; ils considèrent leur religion comme une infériorité et parlent et agissent comme s'ils avaient à se la faire pardonner. Et pourtant, notre religion est la plus belle et la seule vraie : nous sommes donc des privilégiés. Les enfants doivent être profondément convaincus de cette vérité. Qu'ils s'attachent personnellement à la foi catholique et qu'ils en soient fiers ; ils en ont le droit.

Enfin, *nos élèves doivent être fiers d'être fribourgeois.* Trop souvent les Fribourgeois n'aiment pas avouer leur origine : ils se croient moins intelligents, plus arriérés, en un mot, inférieurs aux autres Suisses. On le leur a fait sentir si souvent ! Il faut que cette mentalité change. Apprenons aux jeunes Fribourgeois qu'ils peuvent être fiers de leur canton. Ils sont une race solide, laborieuse et persévérante ; ils ont su garder leurs anciennes coutumes sans négliger de suivre le progrès. Enfin, malgré les obstacles, ils ont conservé vivante leur foi catholique. Voilà qui doit leur inspirer la légitime fierté d'être fribourgeois !

Nous sommes sorties de cette réunion plus fières de notre canton et de notre religion. Les paroles pleines d'enthousiasme de notre Evêque ont ranimé notre zèle. Les institutrices ont quitté Ste-Ursule réconfortées et fermement décidées à remplir le mieux possible leur tâche.

Nous, les benjamines, élèves du cours normal, nous admirions le dévouement de toutes ces institutrices et nous sentions en nous croître le désir de leur ressembler et de continuer leur œuvre.

FRANCINE BOVET.